



[Centrale pub pour tous les sites Internet - Faites connaitre votre entreprise, votre commerce!](#) :: Your Favorite Site

Agence immobilière : l'offre d'acquisition concernée par un nouveau jugement

<https://>

Decouvrez l'affaire d'une agence immobilière devant la Cour de cassation. Une offre d'acquisition avait été faite à plusieurs agences immobilières. La plus haute juridiction de l'ordre judiciaire français a statué qu'un acquéreur n'a aucune obligation envers la première agence immobilière à qui il fait une offre d'acquisition. Il lui est permis d'adresser d'autres offres aux agences immobilières chargées de la vente. <https://www.paruven.fr/immobilier/l/agence-immobiliere-l-offre-d-acquisition-concernee-par-un-nouveau-jugement-i39374#zFM3LWEFqFVWMXbX.99>

Decouvrez l'affaire d'une agence immobilière devant la Cour de cassation. Une offre d'acquisition avait été faite à plusieurs agences immobilières. La plus haute juridiction de l'ordre judiciaire français a statué qu'un acquéreur n'a aucune obligation envers la première agence immobilière à qui il fait une offre d'acquisition. Il lui est permis d'adresser d'autres offres aux agences immobilières c

Date created: 05 01 2020